

Montréal, le 10 septembre 2019

**VIA LE SDÉ**

**M<sup>e</sup> Véronique Dubois**  
Secrétaire  
RÉGIE DE L'ÉNERGIE  
Tour de la Bourse  
800, Place Victoria, bureau 2.55  
Montréal (Québec) H4Z 1A2

**Nicolas Dubé**  
Ligne directe : 514-392-9432  
Télé. : 514-878-1450  
[nicolas.dube@gowlingwlg.com](mailto:nicolas.dube@gowlingwlg.com)

Adjointe  
Tél. : 514 878-9641, poste no : 65254

**Objet : Régie - HQCMÉ - Demande d'adoption des normes de fiabilité relative aux automatismes de réseau et ressources de production décentralisées  
Demande d'intervention de l'Association québécoise de la production d'énergie renouvelable (« l'AQPER »)  
Dossier de la Régie : R-4070-2018  
Notre dossier : L154240002**

---

Chère consœur,

La présente lettre vous est transmise dans le cadre du dossier mentionné en rubrique et fait suite à la décision procédurale D-2019-106 rendue le 30 août dernier.

Par la présente, l'AQPER demande respectueusement à la Régie de l'autoriser à déposer ses commentaires quant aux normes du bloc 1 au plus tard le vendredi 27 septembre 2019, et ce, pour les motifs qui suivent.

En effet, l'analyse externe de l'AQPER, monsieur Pascal Cormier, est demandeur et témoin principal dans le cadre d'un dossier d'envergure dont le procès devant la Cour supérieure de Montréal a débuté le 3 septembre dernier (N.C.S. : 500-17-093803-164). Selon le calendrier d'audience de la Cour, le procès doit se terminer au plus tard le 23 septembre prochain.

Afin de permettre à monsieur Cormier de se consacrer entièrement à son procès, l'AQPER demande respectueusement à la Régie de reporter de quelques jours, soit au 27 septembre 2019, la date butoir pour le dépôt de ses commentaires sur les normes du bloc 1.

Veillez agréer, chère consœur, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

**GOWLING WLG (CANADA) S.E.N.C.R.L., s.r.l.**



Nicolas Dubé  
ND/